

Le valoir n'étant pas le nombre des années. Comme on le voit, ils faisaient mieux que connaître leur Corneille; ils servaient mieux en pratique les sublimes enseignements du grand poète.

LA SÉPARATION

Un document pontifical

Paris, 3 janvier. — On assure que la congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, ne réunira incessamment afin de rédiger le document que le Pape enverra à l'épiscopat et au clergé français au sujet de la loi sur le culte public.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — Les curés de Paris contre lesquels les commissaires de police ont dressé procès-verbal le 13 décembre 1906 et les jours suivants pour non déclaration de réunions cultuelles, comparaitront devant le tribunal de simple police dans le courant de la semaine prochaine. Le jour exact n'est pas encore fixé.

Le donateur du culte à Paris

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

Le rôle de Paris poursuivie

Paris, 3 janvier. — On lira dimanche prochain, dans les églises de Paris, une lettre du cardinal Richard sur l'organisation du culte dans le diocèse de Paris. La « Croix » résume, ce soir, en ces termes, les prescriptions de ce document.

et Notre-Dame de Lorette, à charge par eux de la dire des messes à perpétuité. Au 15 septembre 1904 date du décès de M. Isely, les établissements catholiques intéressés, messes, curiales ou fabriques avaient bien pu recueillir le droit au legs. Mais depuis ils ont disparu. Quel doit être le sort de ces legs ?

Trois solutions avaient été proposées par M. Graux, administrateur de la succession : ou déclarer les legs nuls comme à des personnes inconnues, ou les déclarer caducs, ou les déclarer dévolus à l'Etat. Mais depuis ils ont disparu. Quel doit être le sort de ces legs ?

M. le substitut Bouloche a demandé au tribunal d'adopter cette troisième solution. Que se passera-t-il demain, lorsque les établissements de bienfaisance ou d'assistance auront recueilli le patrimoine de ces fabriques, y compris le droit au legs ?

On bien la vocation ne sera pas transmise; les représentants des établissements de bienfaisance n'accepteront pas les legs, et dans ce cas la caducité pourra être demandée.

On bien la vocation sera transmise; les intéressés alors, M. Graux ou les légataires de M. Isely, discuteront l'existence de la fondation et exerceront l'action en révocation.

M. le substitut Bouloche conclut en conséquence que le tribunal saurait à statuer en l'absence d'un délai à M. Graux, mais qu'il n'est pas possible d'anticiper sur la demande en révocation contre les établissements attributaires des biens des fabriques.

A huitaine pour jugement.

L'OPINION AMÉRICAINE

Graves déclarations du Cardinal Gibbons

L'Écho de Paris a reçu la lettre suivante d'un correspondant particulier: New-York, 25 décembre 1906. — Au début, la presse américaine, connaissant peu les termes et le but de la loi, a pensé que la séparation de l'Église de France violait le principe de la séparation. Elle a paru alors approuver le gouvernement français avec d'autant plus de sympathie qu'il, en Amérique l'Etat et l'Église vivent séparément et que l'un et l'autre, riches et puissants, subsistent en respectueuse harmonie; mais les discours du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, et les déclarations de Mgr Ireland ont mis les choses au point réel, et aujourd'hui un revirement s'est fait contre le gouvernement français en faveur de l'Église de France et du pape. Le discours du prélat de Baltimore, très acclamé à la Maison-Blanche et que ses collègues protestants tiennent en haute estime, a produit une telle impression et a causé un tel courant d'antipathie contre le parlementarisme français que l'ambassadeur de France à Washington, a été traité de menteur, et le gouvernement français au contraire de cet état d'esprit.

Voici quelques-unes des phrases du discours du cardinal Gibbons, publié par tous les journaux du Nouveau-Monde: La France s'est montrée injuste et inhospitalière envers l'Église française, et l'Amérique, toujours prête à sympathiser avec les opprimés de tous les pays, n'a pu résister à l'excitation de ce qu'elle est de fait de protestation ou de blâme. Le peuple d'Amérique ne se rend pas compte de la crise que traverse, en ce moment, la France. Si j'avais la conviction que nos compatriotes votent avec méditation une véritable spoliation, restant inamovibles à des mesures qui enlèvent leur légitime propriété et leurs moyens d'existence à des millions d'hommes et de femmes au noble cœur et frappaient lourdement, en les blessant, les enfants de leur père et de leur mère, de plus de dix millions d'êtres humains, qui quittaient la vie après avoir perdu cette confiance en l'avenir de la justice, de la liberté et de l'humanité que je considère comme l'héritage de l'Amérique.

Beaucoup de gens, ici, n'ont que une conviction: l'impairité des articles français. Ceci, pour le présent, sont données comme par l'ambassadeur de France à Paris, et par la presse de la capitale. Je ne puis que déclarer: les hommes du gouvernement actuel en France ont été un mobile, la haine de la religion.

En France, les hommes ne sont pas saints. Leur haine se déchaîne contre le Christ et sa religion, avec cette même ardeur qu'avait jadis dé-

veloppée le plus fort de la défense de Bizerte.

De retour à Bizerte, à 5 heures, le ministre a dîné et couché à bord du Condé. Il partira demain par le premier train pour Tunis et s'arrêtera à Ain-Phelal, pour explorer les hauteurs qui dominent l'arsenal.

Bizerte, 3 janvier. — Le général Picquart a fait donner 1.000 francs au commissaire du bord du Condé pour le voyage à Tunis, et à la musique du navire. Le voyage à Tunis est abandonné. Le commandant Targe, sous-chef de cabinet, ira saluer, demain matin, le Bey, au nom du ministre.

LA CRISE ALLEMANDE

Le manifeste du prince de Bulf Berlin, 3 janvier. — Le « Berliner Tageblatt », organe libéral, communique la lettre suivante adressée au prince de Bulf, rend compte que les libéraux doivent, aux prochaines élections lutter contre le centre.

Pour ce journal, l'allusion au sabre de Bonaparte, signifie que le gouvernement médite une seconde dissolution pour le cas où le nouveau Reichstag ne lui serait pas favorable.

LES ÉVÉNEMENTS DE SERBIE

Le roi Pierre se défend Paris, 3 janvier. — On télégraphie de Belgrade. « Le prétendu complot tendant à l'expulsion de la dynastie Karagorjevitch est formellement démenti d'après les journaux serbes. »

Il est curieux à ce propos de constater que cette campagne, qui en Serbie on déclare tendancieuse et qui avait en son début dans la presse viennoise, est reprise à présent par les journaux anglais. C'est ainsi que le Daily Chronicle publie de soi-disant dépêches insistant à nouveau sur l'impopularité de Pierre Ier et de la dynastie Karagorjevitch.

Le roi Pierre, dit ce journal, est dans un état de santé extrêmement précaire et les médecins ne lui donnent plus qu'un ou deux ans à vivre.

Or, on sait que le prince Georges qui doit lui succéder est encore plus impopulaire que son père; toutefois, les commentateurs ne négligent pas le drame auquel il est parvenu à se constituer de déposer leur soutien par ce moyen posthume.

LA CROIX DE SARAH-BERNHARDT

Paris, 3 janvier. — On annonce que la promotion des croix de la Légion d'honneur, qui paraîtra ces jours-ci, comprendra la nomination de Mme Sarah-Bernhardt au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

LE PROCHAIN CONGRÈS GÉNÉRAL AGRICOLE

Paris, 3 janvier. — Le congrès général agricole de France, aura lieu en 1907, à la galerie des Machines, de 15 à 20 mars.

LES INCIDENTS DE FOGÈRES

Fogères, 3 janvier. — Un incident d'une certaine gravité s'est produit ce matin devant la Bourse des « Jaunes », au moment où, massés devant la maison, des groupes de grévistes poussaient des cris provocateurs. Leur attitude menaçante devint plus que les « Jaunes » craignant une interruption des cours.

pour le plus grand bien de la République. M. Viviani, ministre de la Justice, a été nommé à la présidence du conseil.

Le télégraphe a été installé à Port-Arthur. Une utilisation peu banale du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Il peut sembler paradoxal de trouver encore de l'intérêt à ce sujet, mais il est intéressant de constater que le Japonais s'est servi du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Ces curieux documents, qui nous ont été signalés par l'Association des abonnés au téléphone, nous ont été envoyés par une revue anglaise tout fait inconnue en France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, le « National Telephone Journal ».

L'armée assiégée, devant Port-Arthur, avait installé, dans ses rangs, un double réseau téléphonique, organisé avec une rapidité inouïe, et dont tous les fils convergèrent à l'état-major du général.

La première série de fil aboutissait aux différentes batteries d'artillerie qui bombardaient la ville. Dans chaque batterie, le commandant de section avait à côté de lui un officier assis devant un appareil téléphonique. Il était ainsi en communication constante avec l'état-major pour prendre les instructions à donner, à chaque phase de combat, des renseignements précis et immédiats sur l'effet produit par l'exécution des ordres reçus, ou sur les événements imprévus qui pouvaient survenir.

Mais l'organisation du second réseau était bien plus curieuse et témoignait d'une singularité hardiesse. Les fils étaient reliés à des postes mobiles placés sur la ligne de front de l'armée et se déplaçant avec elle. L'état-major avait réalisé cette invraisemblable gageure d'être tenu téléphonique-ment et instantanément au courant de tout ce qui se passait sur la ligne de bataille pendant les assauts les plus meurtriers.

Voici comment un tel résultat pouvait être obtenu. Ici, le passage est à citer textuellement: « Un certain nombre de bons téléphonistes étaient incorporés à chaque régiment (au Japon, le soldat n'est pas seulement un bon combattant; il est aussi un bon ingénieur, et à une connaissance approfondie de bien d'autres services).

« Les téléphonistes de chaque régiment suivaient immédiatement derrière la ligne d'attaque, et possédaient des fils téléphoniques à la portée de leur main, et le plus avantageux. Quand le soldat atteignait un endroit où il était impossible d'aller plus loin avec le fil, le fil était enroulé à un poteau qu'il établissait dans le terrain.

« Chaque fois que vingt ou trente hommes qui venaient d'improviser cette installation portaient avec eux un fil de fer qui rattachait au fil téléphonique aboutissant au poteau. Puis, ainsi reliés au fil téléphonique, ils se déplaçaient et se mettaient aux ordres de leur général en chef de l'artillerie constamment au courant des événements qui pouvaient survenir sur le champ de bataille, et de l'effet produit sur l'ennemi par le feu des batteries.

« De son quartier, situé souvent sur une colline à plusieurs kilomètres de distance, le général pouvait ainsi avec des hommes qui étaient souvent tués par la mitraille russe et japonais, touchés par une balle commençaient à se déplacer et à se mettre aux ordres de leur général en chef de l'artillerie constamment au courant des événements qui pouvaient survenir sur le champ de bataille, et de l'effet produit sur l'ennemi par le feu des batteries.

« Dans bien des occasions, presque tous les soldats téléphonistes furent mis hors de combat, mais ils se trouvaient toujours en deux survivants pour faire passer le long du fil téléphonique le message héroïque et lugubre.

Ceci passe en horreur, évidemment, le frisson que nous donna jadis le petit arc macabre. Au téléphone. On ne saurait trop admirer l'héroïsme.

LA TRANSLATION DES RESTES DE LÉON XIII

Rome, 3 janvier. — La cérémonie de la translation des restes de Léon XIII à Saint-Jean-de-Latran aura lieu seulement à l'intérieur de la basilique.

Le Pape a déclaré au comte Pecci, neveu du défunt qu'on rendra à Léon XIII les honneurs réservés aux plus grands Papes.

UN NAVIRE EN FEU

Farfund (Norvège), 3 janvier. — Un incendie s'est déclaré dans le sabin du vapeur « Lindholm » parti d'ici ce matin pour l'Ouest. Comme il a paru impossible de se rendre maître du feu, on dirigea le bâtiment sur Lister et on l'y fit échouer. Le navire et le chargement sont considérés comme perdus.

Un garçon de bord et deux passagers manquèrent à l'appel. On croit qu'un ont été la proie des flammes. Tous les saes peaux ont été brûlés.

LE TRAITE DE COMMERCE FRANCO-SERBE

Belgrade, 3 janvier. — Les négociations pour la conclusion du traité de commerce franco-serbe ont été terminées aujourd'hui.

MISSION OFFICIELLE JAPONAISE EN EUROPE

Marseille, 3 janvier. — Le vapeur japonais « Tanaka Maru », venant de Yokohama, est arrivé aujourd'hui, ayant à bord MM. Goto, ministre plénipotentiaire du Japon, à la Haye, et Sadao, Wakenamiya, secrétaire des affaires des communications japonaises chargé par son gouvernement d'une mission officielle en Europe.

LE MAUVAIS TEMPS

Besançon, 3 janvier. — Le neige, qui avait atteint une épaisseur d'environ trois mètres, fond rapidement dans la montagne. Le Doubs grossit et, si le temps dure, se précipitera dans la rivière atteignant la hauteur de 1922, soit 9 mètres au-dessus de l'étiage.

DOUBLE APHPHYXIE

Reims, 3 janvier. — Deux garçons de salle de l'hôtel civil de Reims, Charles Huet et Joseph Foltier, ayant buisé corvée le restant d'une récluse, ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre à coucher.

Les journaux de Paris de vendredi matin

LA CRISE ALLEMANDE. De la République Française. « M. de Bülow qui n'a plus réussi à mater le Reichstag se jette à corps perdu dans la lutte électorale et il se propose de se présenter à la Chambre des députés devant le pays, mais il s'agit de s'engager suffisamment pour couvrir le risque d'être battu par la gauche radicale. »

LA CROIX DE SARAH-BERNHARDT. De la République Française. « Mme Sarah-Bernhardt, qui n'est pas une artiste, mais une femme de bien, a été nommée à la Légion d'honneur. »

LES INCIDENTS DE FOGÈRES. De la République Française. « Un incident d'une certaine gravité s'est produit ce matin devant la Bourse des « Jaunes », au moment où, massés devant la maison, des groupes de grévistes poussaient des cris provocateurs. Leur attitude menaçante devint plus que les « Jaunes » craignant une interruption des cours. »

LA QUESTION MAROCAINE

Tanger, 3 janvier. — La tribu des Andgeras a toute entière fait sa soumission à El-Guebbs. Dans l'entourage du ministre de la Guerre, on déclare que le Rissouli ne se rend pas, il sera attaqué.

Le général Picquart en Tunisie

Dimitrie, 3 janvier. — Le général Picquart a visité les batteries Ben-Negre, Ain-Dibet, la batterie 86 et le poste de communication y adossés, ainsi que les fort de Boumedja et le camp des tirailleurs de Monzali; puis il est reparti directement pour les forts de Rumeil et de Chak-les-Chabans.

Le général Picquart a couté avec grand soin toutes les installations des officiers généraux de Tunis et de Bizerte qui s'accroissent.

Il semble en danger de tous les renseignements sur les incidents que le congrès de la République de Tunis a été tenu en ce qui concerne l'organisation de la défense de la ville.

Le télégraphe a été installé à Port-Arthur. Une utilisation peu banale du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

LE TÉLÉPHONE À LA GUERRE

Le télégraphe a été installé à Port-Arthur. Une utilisation peu banale du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Il peut sembler paradoxal de trouver encore de l'intérêt à ce sujet, mais il est intéressant de constater que le Japonais s'est servi du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Ces curieux documents, qui nous ont été signalés par l'Association des abonnés au téléphone, nous ont été envoyés par une revue anglaise tout fait inconnue en France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, le « National Telephone Journal ».

L'armée assiégée, devant Port-Arthur, avait installé, dans ses rangs, un double réseau téléphonique, organisé avec une rapidité inouïe, et dont tous les fils convergèrent à l'état-major du général.

La première série de fil aboutissait aux différentes batteries d'artillerie qui bombardaient la ville. Dans chaque batterie, le commandant de section avait à côté de lui un officier assis devant un appareil téléphonique. Il était ainsi en communication constante avec l'état-major pour prendre les instructions à donner, à chaque phase de combat, des renseignements précis et immédiats sur l'effet produit par l'exécution des ordres reçus, ou sur les événements imprévus qui pouvaient survenir.

Mais l'organisation du second réseau était bien plus curieuse et témoignait d'une singularité hardiesse. Les fils étaient reliés à des postes mobiles placés sur la ligne de front de l'armée et se déplaçant avec elle. L'état-major avait réalisé cette invraisemblable gageure d'être tenu téléphonique-ment et instantanément au courant de tout ce qui se passait sur la ligne de bataille pendant les assauts les plus meurtriers.

Voici comment un tel résultat pouvait être obtenu. Ici, le passage est à citer textuellement: « Un certain nombre de bons téléphonistes étaient incorporés à chaque régiment (au Japon, le soldat n'est pas seulement un bon combattant; il est aussi un bon ingénieur, et à une connaissance approfondie de bien d'autres services).

« Les téléphonistes de chaque régiment suivaient immédiatement derrière la ligne d'attaque, et possédaient des fils téléphoniques à la portée de leur main, et le plus avantageux. Quand le soldat atteignait un endroit où il était impossible d'aller plus loin avec le fil, le fil était enroulé à un poteau qu'il établissait dans le terrain.

« Chaque fois que vingt ou trente hommes qui venaient d'improviser cette installation portaient avec eux un fil de fer qui rattachait au fil téléphonique aboutissant au poteau. Puis, ainsi reliés au fil téléphonique, ils se déplaçaient et se mettaient aux ordres de leur général en chef de l'artillerie constamment au courant des événements qui pouvaient survenir sur le champ de bataille, et de l'effet produit sur l'ennemi par le feu des batteries.

« Dans bien des occasions, presque tous les soldats téléphonistes furent mis hors de combat, mais ils se trouvaient toujours en deux survivants pour faire passer le long du fil téléphonique le message héroïque et lugubre.

Ceci passe en horreur, évidemment, le frisson que nous donna jadis le petit arc macabre. Au téléphone. On ne saurait trop admirer l'héroïsme.

LA TRANSLATION DES RESTES DE LÉON XIII

Rome, 3 janvier. — La cérémonie de la translation des restes de Léon XIII à Saint-Jean-de-Latran aura lieu seulement à l'intérieur de la basilique.

Le Pape a déclaré au comte Pecci, neveu du défunt qu'on rendra à Léon XIII les honneurs réservés aux plus grands Papes.

UN NAVIRE EN FEU

Farfund (Norvège), 3 janvier. — Un incendie s'est déclaré dans le sabin du vapeur « Lindholm » parti d'ici ce matin pour l'Ouest. Comme il a paru impossible de se rendre maître du feu, on dirigea le bâtiment sur Lister et on l'y fit échouer. Le navire et le chargement sont considérés comme perdus.

Un garçon de bord et deux passagers manquèrent à l'appel. On croit qu'un ont été la proie des flammes. Tous les saes peaux ont été brûlés.

LE TRAITE DE COMMERCE FRANCO-SERBE

Belgrade, 3 janvier. — Les négociations pour la conclusion du traité de commerce franco-serbe ont été terminées aujourd'hui.

MISSION OFFICIELLE JAPONAISE EN EUROPE

Marseille, 3 janvier. — Le vapeur japonais « Tanaka Maru », venant de Yokohama, est arrivé aujourd'hui, ayant à bord MM. Goto, ministre plénipotentiaire du Japon, à la Haye, et Sadao, Wakenamiya, secrétaire des affaires des communications japonaises chargé par son gouvernement d'une mission officielle en Europe.

LE MAUVAIS TEMPS

Besançon, 3 janvier. — Le neige, qui avait atteint une épaisseur d'environ trois mètres, fond rapidement dans la montagne. Le Doubs grossit et, si le temps dure, se précipitera dans la rivière atteignant la hauteur de 1922, soit 9 mètres au-dessus de l'étiage.

DOUBLE APHPHYXIE

Reims, 3 janvier. — Deux garçons de salle de l'hôtel civil de Reims, Charles Huet et Joseph Foltier, ayant buisé corvée le restant d'une récluse, ont été trouvés asphyxiés dans leur chambre à coucher.

Les journaux de Paris de vendredi matin

LA CRISE ALLEMANDE. De la République Française. « M. de Bülow qui n'a plus réussi à mater le Reichstag se jette à corps perdu dans la lutte électorale et il se propose de se présenter à la Chambre des députés devant le pays, mais il s'agit de s'engager suffisamment pour couvrir le risque d'être battu par la gauche radicale. »

LA CROIX DE SARAH-BERNHARDT. De la République Française. « Mme Sarah-Bernhardt, qui n'est pas une artiste, mais une femme de bien, a été nommée à la Légion d'honneur. »

LES INCIDENTS DE FOGÈRES. De la République Française. « Un incident d'une certaine gravité s'est produit ce matin devant la Bourse des « Jaunes », au moment où, massés devant la maison, des groupes de grévistes poussaient des cris provocateurs. Leur attitude menaçante devint plus que les « Jaunes » craignant une interruption des cours. »

LA QUESTION MAROCAINE

Tanger, 3 janvier. — La tribu des Andgeras a toute entière fait sa soumission à El-Guebbs. Dans l'entourage du ministre de la Guerre, on déclare que le Rissouli ne se rend pas, il sera attaqué.

Le général Picquart en Tunisie

Dimitrie, 3 janvier. — Le général Picquart a visité les batteries Ben-Negre, Ain-Dibet, la batterie 86 et le poste de communication y adossés, ainsi que les fort de Boumedja et le camp des tirailleurs de Monzali; puis il est reparti directement pour les forts de Rumeil et de Chak-les-Chabans.

Le général Picquart a couté avec grand soin toutes les installations des officiers généraux de Tunis et de Bizerte qui s'accroissent.

Il semble en danger de tous les renseignements sur les incidents que le congrès de la République de Tunis a été tenu en ce qui concerne l'organisation de la défense de la ville.

Le télégraphe a été installé à Port-Arthur. Une utilisation peu banale du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Il peut sembler paradoxal de trouver encore de l'intérêt à ce sujet, mais il est intéressant de constater que le Japonais s'est servi du téléphone pendant la campagne, et surtout au siège de Port-Arthur.

Ces curieux documents, qui nous ont été signalés par l'Association des abonnés au téléphone, nous ont été envoyés par une revue anglaise tout fait inconnue en France, en dehors d'un petit cercle de spécialistes, le « National Telephone Journal ».

L'armée assiégée, devant Port-Arthur, avait installé, dans ses rangs, un double réseau téléphonique, organisé avec une rapidité inouïe, et dont tous les fils convergèrent à l'état-major du général.

La première série de fil aboutissait aux différentes batteries d'artillerie qui bombardaient la ville. Dans chaque batterie, le commandant de section avait à côté de lui un officier assis devant un appareil téléphonique. Il était ainsi en communication constante avec l'état-major pour prendre les instructions à donner, à chaque phase de combat, des renseignements précis et immédiats sur l'effet produit par l'exécution des ordres reçus, ou sur les événements imprévus qui pouvaient survenir.

Mais l'organisation du second réseau était bien plus curieuse et témoignait d'une singularité hardiesse. Les fils étaient reliés à des postes mobiles placés sur la ligne de front de l'armée et se déplaçant avec elle. L'état-major avait réalisé cette invraisemblable gageure d'être tenu téléphonique-ment et instantanément au courant de tout ce qui se passait sur la ligne de bataille pendant les assauts les plus meurtriers.

Voici comment un tel résultat pouvait être obtenu